

ATTESTATION CONFIRMANT LE DEPOT DES FONDS

Cet acte confirmatif de la constitution de la société, doit être signé par tous les associés postérieurement au dépôt des fonds et à l'établissement de l'attestation bancaire.

Cet acte est annexé aux statuts

Je soussigné (e), représentant légal de la société en constitution,

Monsieur Thibault DELOURME
NOM

Atteste par la présente que le dépôt des fonds a été fait après la date de signature des statuts mais que le ou les associés demandent tout de même l'immatriculation de celle-ci :

DENOMINATION : **2B LIVE**
.....
.....

SIEGE SOCIAL **NANTES (44000), 7 rue du Couëdic**
.....
.....

ACTIVITE **la location de salles interactives simples et itinérantes**
.....
.....

Fait à le

Signature de tous les associés (nom et prénom)

Thibault DELOURME

**Pour la société CAP D'ANTHIB
Monsieur Thibault DELOURME**

Xavier LOPEZ

**Pour la société XL DEVELOPPEMENT
Monsieur Xavier LOPEZ**